

N° de rapport ou d'affaire :	Date : 21 / 07 / 26	Page : 111
Etablissement / Entreprise :		N° 18029
Lieu de vérification :		

[illegible][illegible]

Représentant client : 

Signature : 

Eu égard à la circulaire DRT relative à l'application de l'arrêté du 1er mars 2004, o client ou inhérentes à notre système qualité (accréditation). La vérification a été réalisée conformément aux dispositions contractuelles pour chaque équipement de travail. Le chef d'établissement doit consigner sur le registre sa conclusion sur le registre de sécurité.

(1) Si CES<CMU, le chef d'établissement doit alors définir les mesures organisationnelles et techniques visant à restreindre provisoirement l'utilisation de l'appareil à la CES

CMU = Charge Maximale d'Utilisation - CES = Charges d'Essai mise à disposition par l'utilisateur pour la vérification.

(2) Non vérifié = Appareil non présenté, hors service ou inaccessible.

(3) Vérification incomplète = Moyens d'accès absents, insuffisants ou inadaptés (A) et/ou durée de la mise à disposition trop courte (T) et/ou absence de personnel habilité à le conduire (P); pas d'essai réalisé. Ou notice d'instructions (N) et/ou carnet de maintenance (M) non présenté(s) : des caractéristiques et/ou des dispositifs de sécurité ont pu ne pas être vérifiés et/ou certaines modifications de l'appareil ont pu ne pas être signalées.

(4) La liste des défauts ou anomalies auxquelles il y a eu lieu de remédier.

(5) Anomalies ou défauts jugés essentielles, de nature à ne pas permettre au chef d'établissement de maintenir en service l'Edt, sans y avoir remédié.

Le rapport définitif pourra comporter des observations complémentaires ou inhérentes à notre système qualité (accréditation) et tenir compte des actions correctives éventuellement apportées par le client.

CEL = Chariot élévateur - CEA = Chariot élévateur accompagnant - CEF = Chariot à flèche télescopique - PAL = Palan - PRO = Pont roulant - POT = Potence - POR = Portique - TAB = Table élévatrice - PEV = Pont élévateur de véhicules - HAY = Hayon élévateur - PEMP = Plate-forme élévatrice mobile de personnes - BBA = Bras de manutention de bennes amovibles - PBA = Portique de manutention de bennes amovibles - PEL = Pelle hydraulique - TRP = Tractopelle - CHA = Chargeuse - GAT = Grue à tour - GAC = Grue auxiliaire de chargement - GMO = Grue mobile - ECV = Echafaudage volant - LAF = Lave-façade - PMB = Palan mu à bras - ELG = Elingue câble - ELC = Elingue chaîne - ELT = Elingue textile - PLO = Palonnier - FAP = Fourche à palettes - MAN = Manille - TRP = Transpalette mu à bras (non soumis).